



NPA

**NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE**

npa2009.org

PRENDRE CONTACT

NPA - 2 rue Richard Lenoir -
93 100 Montreuil
ecrire@npa2009.org

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

.....

T e l :

...../...../...../...../.....

M a i l :

.....

@.....

PAS D'UNION NATIONALE AVEC LE PS ET LE MEDEF QUI DÉTRUISENT LE DROIT DU TRAVAIL! NON À LA LOI MACRON!

Après les assassinats du 7 janvier contre Charlie hebdo, la prise d'otage antisémite et les manifestations d'indignation qui ont suivi, la tentative gouvernementale de récupération au nom de l'Unité nationale pèsent sur la situation politique et sociale. Elle a le soutien non seulement de la quasi-totalité des partis de droite et de gauche mais aussi des directions syndicales.

Depuis, les actes anti-immigréEs, anti-musulmanEs se sont multipliés. Des dizaines de poursuites, de condamnations au motif d'une apologie du terrorisme sont prononcées dans des comparutions immédiates. Une campagne de dénigrement de l'Education nationale vise à dédouaner les véritables responsables de la régression sociale et démocratique que nous connaissons.

Tenant de profiter de la confusion qui en résulte, patronat et gouvernement espèrent faire passer leurs nouvelles attaques. La loi Macron, empilage de mesures menant à la remise en cause du droit du Travail, va être présentée au Parlement en procédure d'urgence limitant au maximum les possibilités de débats et d'amendements.

Licenciements économiques sécurisés... pour les patrons

Les licenciements économiques seraient facilités par l'accélération des procédures, tout en évitant aux grands groupes de mettre la main à la poche lorsqu'ils ferment une de leurs filiales en rendant impossible toute contestation des licenciements.

Toute liberté pour les patrons

Le projet prévoit d'étendre au droit du travail les règles de médiations privées, comme entre des personnes sur un pied d'égalité, non lié par un contrat de travail, comme c'est déjà le cas des ruptures conventionnelles.

L'attaque contre l'Inspection du travail permettrait aux patrons d'échapper complètement aux juges puisque la plupart des sanctions du Code du travail seraient transformées en amendes, prononcées par des directeurs aux ordres du ministre. Pour les délits concernant le droit syndical (entrave), les peines d'emprisonnement seraient supprimées.

Les prud'hommes, suspects de rendre des décisions favorables aux salariéEs, ne seraient plus que des auxiliaires des juges professionnels.

Travail 7j/7, 24h/24

Multiplication de zones où les patrons auront le droit de faire travailler les salariés tous les dimanches, sans contrepartie fixée par la loi. Dans les zones touristiques, le travail de nuit commencerait à 21h au lieu de minuit !

Privatisations

Enfin des mesures de libéralisation des transports notamment, par autobus qui visent en à affaiblir le service public ferroviaire au profit de sociétés privées, polluantes, avec des salariéEs plus précaires et la privatisation des aéroportstellement profitables.

Sous les seuils sociaux

La négociation sur les seuils sociaux remet en cause des institutions représentatives du personnel. Le remplacement des trois institutions (délégués du personnel, comités d'établissement, comité hygiène sécurité conditions de travail) par le seul Conseil d'entreprise, signifierait une réduction drastique des moyens d'information, de contestation des politiques patronales, notamment en matière de conditions de travail, le CHSCT redevenant une commission spécialisée, sans pouvoir.

Riposter, maintenant

Les syndicats CFDT, CGC et CFTC ne cachent pas leur accord quasi complet avec ces régressions sociales. FO est restée dans une contestation de couloirs. La direction de la CGT, empêtrée dans ses problèmes internes, a mis le doigt dans une négociation inacceptable en proposant la remise en cause de l'obligation de représentation dans les établissements de moins de 50 salariéEs. Il est plus que temps de mettre fin à cette inertie complice. Faisons de la journée de grève et de manifestation du lundi 26 janvier, jour d'ouverture du débat à l'assemblée une journée de la construction de la mobilisation contre le patronat et le gouvernement.

**RENDEZ VOUS À 13 HEURES À PARIS,
CHAUSSÉE D'ANTIN (MÉTRO: CHAUSSÉE D'ANTIN)**